

N° 62

Fort  
Charles Joseph

L'an mil huit cent soixante dix, le vingt-deux juillet, à  
neuf heures du matin, pardevant nous Jean Charles Decray, Chevalier  
de la Légion d'honneur, Maire, officier de l'état civil de la commune  
de Secire, département de la Nièvre, est comparu Georges Fort,  
âgé de vingt six ans, journalier, demeurant au faubourg saint-  
Pierre quai à Aron; lequel, en présence des témoins Gabriel Choron,  
âgé de cinquante deux ans, charretier, et Marcel Fioffe, âgé de  
trente un ans, tailleur de pierres, tous les deux ses voisins, nous a  
présenté un enfant du sexe masculin, né en son domicile, hier à  
cinq heures du matin, de lui déclarant et de Marie Courault, son  
épouse, auquel enfant il a donné les prénoms Charles-Joseph. Et  
en la comparant et les témoins déclaré ne savoir signer, de ce  
requit après lecture faite.

Decray